Dépot légal 15-12-827

48, Vol. 2, du 29 Juillet au 7 Aout 2026

Magazine HAITI-ESPOIR

Revue de l'actualité nationale et internationale

Tél (+509) 3475 1155 / 56220262

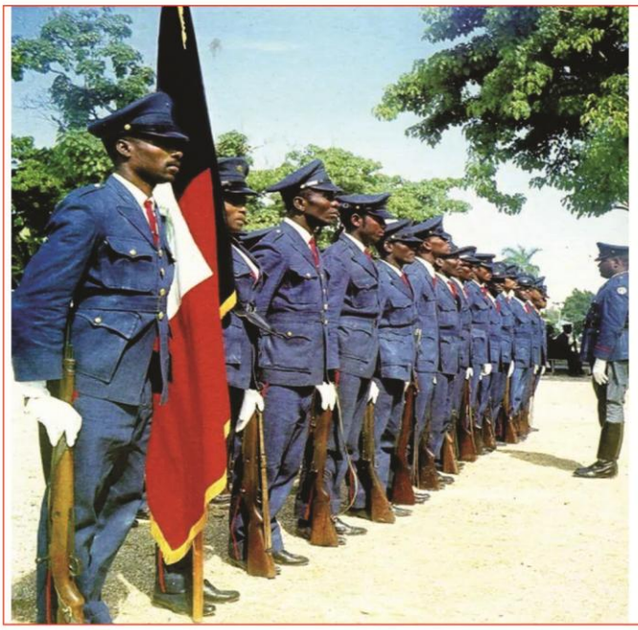

29 Juillet 1958 - 29 Juillet 2026, il y a 68 ans :

LA MILICE DE FRANÇOIS DUVALIER NAQUIT

Les fondements scientifiques de la création des aires protégées

Jean Lucien Ligondé :

40 ans de foi, de leadership et de vision au service d'Haïti et de sa diaspora

MISS UNIVERSE RÉPUBLIQUE DOMINICAINE 2026

LA BLANCHE CONTRE LA MÉTISSE

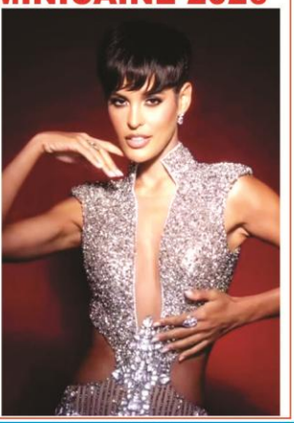

ÉDITORIAL

QUI SERA LE PROCHAIN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU ?

Par **Jean Hénoc Faroul**

Rebeca Grynspan Mayufis

La Costaricienne **Rebeca Grynspan Mayufis** se trouve en meilleure position pour remporter la course au poste de secrétaire général de l'ONU parmi les six ou sept candidats en lice. C'est ce qui ressort d'un sondage basé sur le premier tour de scrutin informel réalisé au *Conseil de Sécurité* (CS) le Jeudi 30 Juillet 2026, qui a fuité dans les médias. Dans ce scrutin, les 15 membres du Conseil devaient choisir l'une des trois options suivantes pour chacun des candidats: « **encourager** », « **déconseiller** » ou « **sans opinion** ». Mme Grynspan aurait recueilli 10 votes « **encourager** », suivie de l'ambassadrice du Guyana auprès de l'ONU, **Carolyn Rodrigues Birkett**, qui en a obtenu neuf. Le Conseil de sécurité de l'ONU devrait tenir plusieurs autres tours de scrutin pour parvenir au choix final. Avec les résultats du premier tour les négociations entre les États membres et les groupes régionaux informels vont se poursuivre. Après le choix final du Conseil, la nomination doit obtenir l'approbation de l'Assemblée générale. Si elle est élue, Rebeca Grynspan deviendra la première femme secrétaire générale de l'ONU.

L'actuel secrétaire général, **António Guterres**, achève son second mandat de cinq ans à la fin de cette année 2026. Les six candidats en lice pour lui succéder sont :

- la chilienne **Michelle Bachelet**,
- l'équatorienne **Maria Fernanda Espinosa**,
- l'argentin **Rafael Grossi**,
- la costaricaine **Rebeca Grynspan**,
- la guyanaise **Carolyn Rodrigues-Birkett,** et
- le sénégalais **Macky Sall**.

Parmi les 6 prétendants, 5 sont originaires du sous-continent latino-américain et 1 du continent africain. Le secrétaire général, **Antonio Guterres**, sortant vient du Portugal, soit du groupe Occidental. L'ONU est reparti en 5 groupes régionaux informels :

- le groupe des *Etas africains* (54 membres) ;
- *l'Asie-Pacifique* (53 pays), ayant un membre à droit de veto, **la Chine** ;
- le *Groupe des Etats d'Amérique Latine et de la Caraïbe* (GRULAC, 33 membres) ;
- le groupe des *Etats d'Europe Occidentale et autres Etats* (USA, Canada, Australie, Nouvelle Zélande) qui a 29 membres, dont 3 disposant du droit de veto : **USA, Royaume-Uni** et **France** ; et
- *l'Europe Orientale* (23 membres), dont un membre à droit de veto, **la Russie**.

À propos de Rebeca Grynspan Mayufis :

Madame Grynspan Mayufis dirige actuellement la *Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED*), un ''centre de recherches'' qui aide techniquement les pays pauvres à intégrer l'économie mondiale par de meilleurs échanges commerciaux. Cette agence de l'ONU fondée en 1964, a été pratiquement supplantée depuis 1995 par *l'Organisation Mondiale du Commerce* (OMC, ci-devant *Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce- GATT)* qui fixe les règles du commerce international et en règle les conflits.

Née à San Jose de Costa Rica, la capitale du pays, le 14 Décembre 1955, elle a fait ses études universitaires à *l'University of Sussex* et à *l'Universidad de Costa Rica*. Économiste de formation, elle a exercé de hautes fonctions dans son pays:

Page suivante

- Ministre du logement (1996-1998);
- Ministre des Affaires étrangères ;
- Deuxième Vice-Président du Costa Rica (1994-1998).

Fonctionnaire internationale, Rebeca Grynspan a occupé des postes clés à l'ONU et au *Conseil Economique pour l'Amérique Latine et la Carabe (CELA*C) qui comprend 33 pays membres.

La réforme de l'ONU :

Le mandat d'Antonio Guterres se termine dans un moment difficile pour l'organisation mondiale. Depuis sa création en 1945 suite à la Deuxième Guerre Mondiale, elle n'a jamais été confrontée à tant de difficultés :

- On considère que son plus grand pays membre, les USA, est en train de la ''démanteler'' ;
- après avoir géré un monde multipolaire (1945-1990), elle est tombée dans l'unipolarité étasunienne, où les principes de l'organisation ont été mis à rude épreuve, notamment lors des guerres des Balkans et d'Irak ;
- aujourd'hui, le monde voudrait rentrer dans la multipolarité, ce qui provoque des résistances susceptibles de conduire l'humanité à une troisième guerre mondiale;
- chaque groupe d'intérêt exige une réforme de l'ONU et de son Conseil de Sécurité, conforme à son intérêt national ou de groupe: les uns pour conserver leur domination et les nouveaux pays émergents, luttant pour une meilleure place au soleil.

L'ambassadeur des États-Unis auprès de l'ONU, **Mike Waltz**, a déclaré après le premier tour de scrutin: « *Nous avons besoin d'un secrétaire général qui réforme cette institution, qui la rende plus efficace et plus pertinente sur la scène internationale.* » Le Président brésilien **Luis Inacio Lula da Silva** agissant en porte-parole de la majorité des pays membres, a demandé, lui aussi, une réforme profonde de l'ONU, laquelle porterait sur la révision du droit de veto des ''5 grands'' et l'élargissement du Conseil de Sécurité. L'objectif final étant de parvenir à un système international plus démocratique et plus juste.

Il va sans dire donc que le prochain Secrétaire Général de l'ONU aura du pain sur la planche.

Dieu veuille que cette révision tant désirée du système international se fasse sans heurts !

Me. Jean Hénoc Faroul, M.A

- *Licencié en Droit,*
- *Licencié en Communication Sociale,*
- *Certifié en Administration Publique,*
- *Certifié en Analyse de l'Information*
- *(ONU, Norwegian Defence International Center, NODEFIC, Oslo, Norvège),*
- *Certifié en Droits Humains*
- *(Université du Pays Basque, Espagne),*
- *Journaliste de carrière,*
- *Ancien fonctionnaire de l'ONU,*
- *Ancien cadre du Programme d'Appui aux Partis Politiques du National Democratic Institute (NDI).*

GÉNERIQUE

Directeur Général :
Me. Jean Hénoc Faroul

Rédacteur en chef
Me Jean Hénoc Faroul

Secrétaire de Rédaction
Me. Jean Hénoc Faroul

Rédaction
Mutchi Obas
Alex Calas
Ing. Yves Junior Vancol
Me Manfred Siméon
Me Jean Hénoc Faroul
Bernadel Joseph
Jean Gustave Molin
Martine Milard
Homère L. Jean
Moïse Charles

Promotion
Alex Calas

Reporter
Thomas Goldy

Responsable de publicité
Ing. Yves Junior Vancol

Correspondant à Miami
Homère L. Jean

Correspondant à New York
Jean Gustave Molin

Correspondante à Paris
Martine Milard

Marketing et distribution
Jean Eudes Pierre Jean

Gestionnaire du site
Moïse Charles

Art graphique
Alexis Jean Billy

BRH, FONDS POUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

AVIS

La *Banque de la République d'Haïti* (BRH) informe le public en général et la communauté scientifique en particulier de l'ouverture de la 4e session de soumission de demandes de financement pour des projets de recherche scientifique, au Fonds BRH pour la Recherche et le Développement (FRD-BRH). Les projets devront porter sur les filières ou domaines suivants :

- Intelligence Artificielle
- ***Fintech*** et Inclusion financière
- MPME et développement économique
- Sécurité publique
- Médecine traditionnelle
- Les Filières porteuses de l'économie haïtienne.

Pour la 4e cohorte, les axes de recherche retenus visent à renforcer les réflexions scientifiques sur les défis économiques, financiers et institutionnels d'Haïti, en privilégiant des travaux empiriques et multidisciplinaires orientés vers des diagnostics, leviers de développement et recommandations de politiques publiques.

Des informations directives à retenir sur les domaines prioritaires retenus pour la période considérée Intelligence Artificielle : Identification des leviers liés à l'intelligence artificielle (IA) susceptibles d'accélérer le développement, de stimuler la croissance ou de contribuer à la résolution de problèmes publics. Les projets de recherche devront également proposer des pistes d'utilisation de l'IA dans le suivi, le contrôle, la compréhension et l'analyse de certains phénomènes économiques et financiers dans des secteurs ou filières spécifiques.

Fintech et Inclusion financière :

Etude des obstacles et des opportunités liés au développement du secteur de la ***fintech*** en Haïti ainsi que des politiques règlementaires et d'investissements susceptibles de réduire la fracture numérique, favoriser le développement de plateformes électroniques de paiement, et d'aboutir à un meilleur taux d'inclusion financière. Les travaux de recherche devront mettre en évidence le potentiel réel du secteur **Fintech**, les attentes des consommateurs et les dispositifs réglementaires nécessaires à la sécurisation et à la protection des transactions financières numériques.

MPME et développement économique :

Analyse de la problématique des micro, petites et moyennes (MPMEs) en Haïti et leur rôle comme vecteur de croissance et de création d'emplois, en mettant exergue les défis et opportunités, la structure de financement et les obstacles au développement du secteur. Les études devront également identifier les pôles de croissance et de développement économique régional, incluant les mécanismes de production de biens et services. Une attention particulière sera accordée au niveau de la formalisation des MPME et aux implications du caractère informel de certaines d'entre elles pour l'accès aux sources de financement. Les travaux mettront en évidence l'adaptation de la législation fiscale, la structure économique, l'apport réel des MPMEs à l'économie en termes de création d'emploi et de participation au système productif, ainsi que des propositions pour une meilleure intégration financière de ces entreprises.

Sécurité publique :

Evaluation des coûts économiques liés aux contraintes sécuritaires sur les activités de production, le secteur réel, la mobilité des facteurs et la rétention des ressources humaines qualifiées dans le pays. L'étude devra analyser également le phénomène de la violence en Haïti et les implications pour les efforts de stabilisation macroéconomique, notamment à travers l'élaboration de scenarios contrefactuels. Elle devra dégager les enjeux pour les politiques économiques.

Page suivante

Médecine traditionnelle :

L'étude des plantes médicinales existant dans le pays, les opportunités économiques qu'elles représentent, ainsi que leur utilisation dans la prise en charge d'éléments pathologiques, en vue d'une amélioration des conditions sanitaires de la population.

Les stratégies de développement de compétences professionnelles dans le secteur pour sa pleine contribution à l'amélioration de la santé et au développement économique surtout en zones rurales.

Les Filières porteuses de l'économie haïtienne :

Étude sur les filières porteuses de l'économie haïtienne. Dans un premier temps, la recherche devra comporter une composante documentaire couvrant une période aussi longue que possible, remontant au moins aux années 1950. Une analyse dynamique de la configuration des filières sur une base décennale devrait être intégrée dans l'étude. Dans un second temps, l'étude devra établir un diagnostic de la configuration actuelle des filières économiques. Elle devra inclure l'identification des principales filières dans l'économie, le choix des filières les plus porteuses à des fins d'analyse approfondie, ainsi qu'une cartographie des filières et de leur place respective dans les différentes branches d'activités telles que définies dans le système de comptabilité nationale du pays.

NB. La BRH encourage vivement les porteurs de projets à prendre en compte le principe d'égalité de genre dans les travaux de recherche, quel que soit le domaine de l'étude. Les projets devraient considérer la problématique du genre en Haïti, son impact sur la croissance économique, la réduction des inégalités et l'inclusion financière.

La période de soumission s'étendra du 15 juin au 30 septembre 2026.

Pour toute information complémentaire relative à la procédure de soumission, aux critères d'évaluation et de sélection des projets de recherche pour financement, veuillez consulter le site du Fonds à l'adresse suivante : *http://frd.brh.ht*.

Hancy Pierre Louis, Directeur Exécutif du FRD-BRH

GÉNERIQUE

Directeur Général :
Me. Jean Hénoc Faroul

Rédacteur en chef
Me Jean Hénoc Faroul

Secrétaire de Rédaction
Me. Jean Hénoc Faroul

Rédaction
Mutchi Obas
Alex Calas
Ing. Yves Junior Vancol
Me Manfred Siméon
Me Jean Hénoc Faroul
Bernadel Joseph
Jean Gustave Molin
Martine Milard
Homère L. Jean
Moïse Charles

Promotion
Alex Calas

Reporter
Thomas Goldy

Responsable de publicité
Ing. Yves Junior Vancol

Correspondant à Miami
Homère L. Jean

Correspondant à New York
Jean Gustave Molin

Correspondante à Paris
Martine Milard

Marketing et distribution
Jean Eudes Pierre Jean

Gestionnaire du site
Moïse Charles

Art graphique
Alexis Jean Billy

DOSSIER

29 Juillet 1958 - 29 Juillet 2026, il y a 68 ans :

LA MILICE DE FRANÇOIS DUVALIER NAQUIT

Par Jean Hénoc Faroul

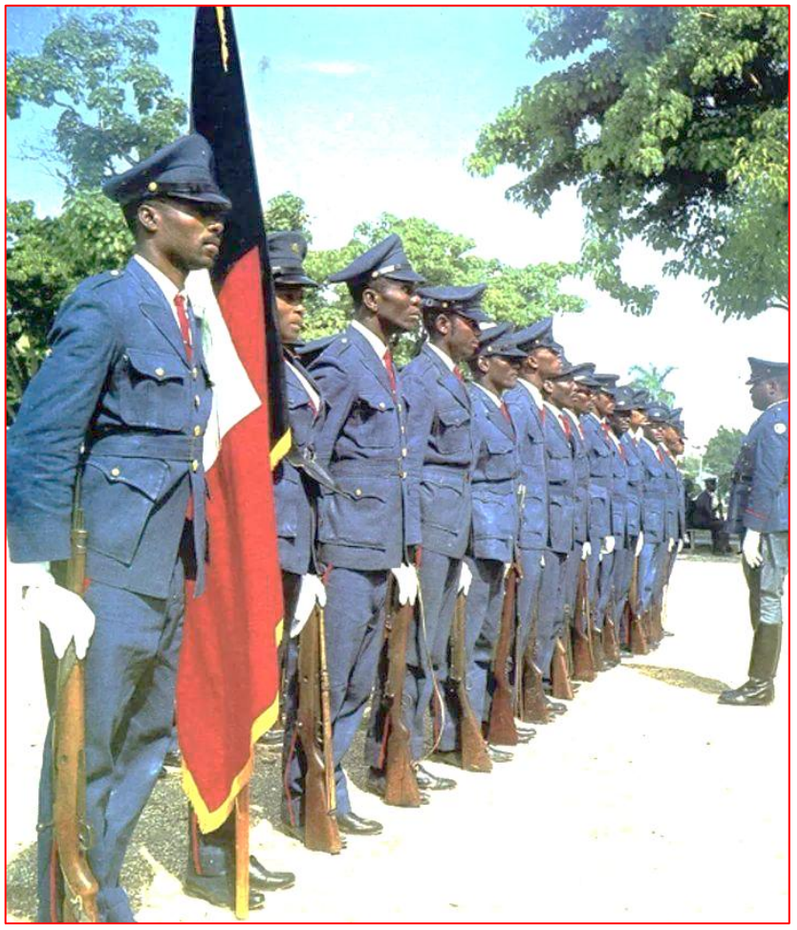

Un peloton de miliciens dans les années 1980

Tout commença par une tentative de coup d'Etat perpétrée par trois ex-officiers de l'armée haïtienne, partisans de l'ancien Président Paul-Eugène Magloire (6 Décembre 1950-12 Décembre 1956). Rentrés de New York, les militaires magloiristes révoqués de l'Armée **Alix Pasquet, Henri Perpignan** et **Philippe Dominique** (frère de Jean Dominique), aidés de 5 mercenaires des USA, par la ruse, prirent d'assaut les casernes Dessalines situées à proximité du Palais National dans la nuit du 28 Juillet 1958. Ils ordonnèrent au Président François Duvalier, en poste depuis 8 mois, de démissionner et de gagner l'exil ; sinon, ils menacèrent de bombarder le siège de la Présidence. Après un certain temps de flottement, Duvalier découvrit que les conjurés n'étaient que 8 individus audacieux. En fait, ces derniers comptèrent sur l'appui de conjurés internes qui ne répondirent pas à l'appel comme promis. A la tombée du jour, des militaires pro-Duvalier comme **Henri Namphy**, **Claude Raymond**, etc. aidés de civils armés venant des quartiers populaires, massacrèrent les 8 putschistes.

Par la suite, Duvalier en profita pour monter une milice personnelle dénommée officiellement le corps des ''Volontaires de la Sécurité Nationale (VSN)'', plus connue sous le sobriquet de ''Tontons Macoutes''.

Les principaux commandants de cette milice furent : **Clément Barbot**, **Luckner Cambronne** et **Rosalie Bosquet** ou **Madame Max Adolphe**. Elle avait le titre d' *Inspectrice Générale en Chef* du corps, c'est-à-dire son numéro 2, venant juste après le *Chef Suprême et Effectif des Forces Armées, des Forces de Police et des Volontaires de la Sécurité Nationale*, **Dr. François Duvalier**, le Président à Vie de la République d'Haïti.

Un prétexte :

Ce coup raté de la ''petite junte'', les 3 militaires les plus influents du régime de Paul Eugène Magloire, avait servi de prétexte pour la création d'une milice. Cette dernière fut un projet secret du parti politique noiriste ''Mouvement Ouvrier Paysan (MOP)'' dirigé par Daniel Fignole (Président) et François Duvalier (Secrétaire Général). Ces deux compères, devenus par la suite ennemis jurés, comprirent que pour neutraliser l'hégémonie des Mulâtres sur l'Armée d'Haïti, l'élite noire devait s'appuyer sur une milice populaire.

Au cours de la campagne présidentielle de 1957, Fignolé avait presque vendu la mèche, en disant à peu près ces mots : << *Peuple haïtien, si quelque chose m'arrive au cours de cette campagne électorale, votez pour Louis Déjoie (de la bourgeoise mulâtre) ; ne votez point pour Duvalier, car s'il accède au pouvoir, il ne l'abandonnera jamais !*>> À son retour en Haïti après 29 ans de bannissement passées aux USA, on lui avait posé la question, à savoir que la milice était un projet du MOP ; sa réponse fut tout évasive.

Le bilan de la milice :

Au départ, la milice fut conçue comme un corps auxiliaire de l'armée qui participa à la formation militaire de ses premiers ''pelotons''. Mais, peu à peu elle gagna en influence au point de supplanter les Forces Armées d'Haïti

dans la protection et la considération du Chef de l'Etat. De ce fait, certains militaires se sentirent obligés de sa faire ou se dire ''militaires-macoutes''. Au fil du temps, les VSN devinrent presque des bandes armées officielles éparpillées sur tout le territoire national. Avec ces volontaires, Duvalier se vantait de contrôler le moindre ''pouce carré'' du pays. Attachés à la personne de Duvalier, dont elle reçut directement les ordres, les miliciens ont maintenu le régime à parti unique par la répression et les violences politiques.

Avoir dans son portefeuille une ''carte de protection'' (carte de membre des VSN) devint un moyen d'échapper à la délation et aux persécutions de toutes sortes. Ainsi donc, son effectif grossit au point d'atteindre les 300 mille membres vers le milieu des années 1980. Des gens de toutes conditions sociales : des jeunes, des étudiants, des enseignants, des ouvriers, des bourgeois noirs et métis, même des prêtres et des pasteurs, et surtout des paysans et des prêtres vodou s'y incorporèrent. Après le mariage de Jean-Claude Duvalier avec la mulâtresse Michèle Bennett, apparut un groupe de Tontons Macoutes Mulâtres et Syro-Libanais dénommé ''La Septième Flotte''. Ces derniers n'y étaient surement pas pour des raisons idéologiques ou politiques, mais pour avoir les coudées franches dans la réalisation de brassages d'affaires licites ou louches.

Malgré tout, la milice n'a pas eu que de mauvais côtés :

- elle a aidé à créer un certain climat sécurité dans le pays ;
- elle a garanti la stabilité politique que Duvalier n'avait pas su utiliser assez pour lancer le développement socio-économique ;
- elle a provoqué une sorte de conscience de classe chez les masses populaires, bien que cette conscience fût manipulée et dirigée sur la seule question de couleur (élite Noire contre la prédominance de l'élite Mulâtre).

Dissolution de la milice :

Face aux pressions populaires, de l'Eglise Catholique et du Président des USA, **Ronald Reagan**, le 7 Février 1986, le Président à vie de la République d'Haïti, **Jean-Claude Duvalier** démissionna et s'échappa en catimini (nuitamment) du pays pour se réfugier à Paris, France. Une fois la nouvelle annoncée sur les ondes de Radio France Internationale (RFI), la colère du peuple s'abattit sur les miliciens qui occupèrent encore les rues pour empêcher toute manifestation populaire dans la capitale, Port-au-Prince, comme ce fut le cas dans les grandes villes de province (Cap-Haitien, Petit-Goave, Les Cayes, St-Marc, Hinche, Jacmel, Jérémie, Léogane et surtout Les Gonaïves, bastion de la révolte populaire contre le régime dictatorial. Ce jour-là, le 7 Février 1986 et le lendemain 8 Février, nous avions sauvé la vie de plusieurs Macoutes des mains de lyncheurs dénommés ''les déchouqueurs'' et de nombreux ''déchouqueurs'' des mains de Macoutes.

Face à cette ambiance dangereuse, le Président du nouveau *Conseil National de Gouvernement (CNG)*, Lieutenant-Général **Henri Namphy**, décréta le couvre-feu en plein midi et la dissolution du corps des *Volontaires de la Sécurité Nationale* (VSN). Ainsi s'acheva une page de l'histoire d'Haïti

.

DES IMAGES DU CORPS DES VOLONTAIRES DE LA SÉCURITÉ NATIONALE :

Le Président Jean-Claude Duvalier en tenue de milicien. Sa mère, Simone Ovide Duvalier à sa gauche.

Rosalie Bosquet ou **Madame Max Adolphe, une femme assez bien instruite**

Un ''peloton'' et son chef.

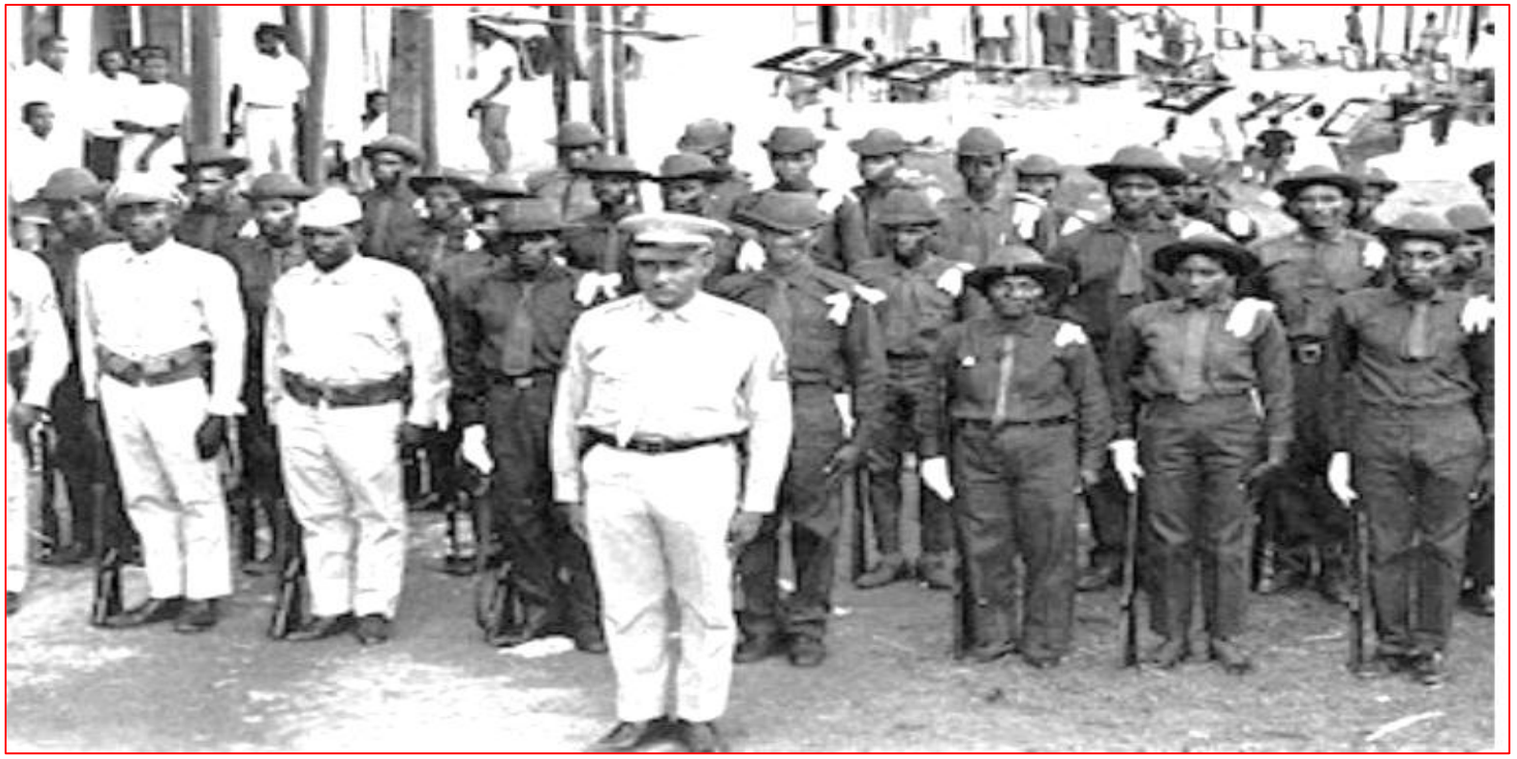

Trois (3) militaires encadrés par des miliciens Macoutes

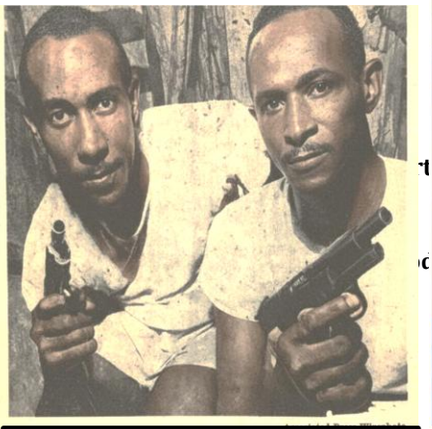

Les frères Barbot, à droite, Clément.

Un jeune milicien

Scène de rue au centre-ville de Port-au-Prince. Un macoute et un soldat se rafraîchissant.

Le Quartier Général des VSN sis à la Rue Monseigneur Guilloux, jouxtant le Palais National, devenu après 1986 le local de l'Écolo Normale Supérieure.

Le Ministre de l'Intérieur et de la Défense Nationale, Roger Lafontant, le grand patron des VSN (1984)

Le Ministre des Affaires Sociales, Theodore Achille. (1984)

Le Président Jean-Claude Duvalier en tenue de milicien, 29 Juillet 1984

ENVIRONNEMENT

Les fondements scientifiques de la création des aires protégées : Un impératif pour la conservation de la biodiversité et le développement durable en Haïti

Par Yves Junior VANCOL

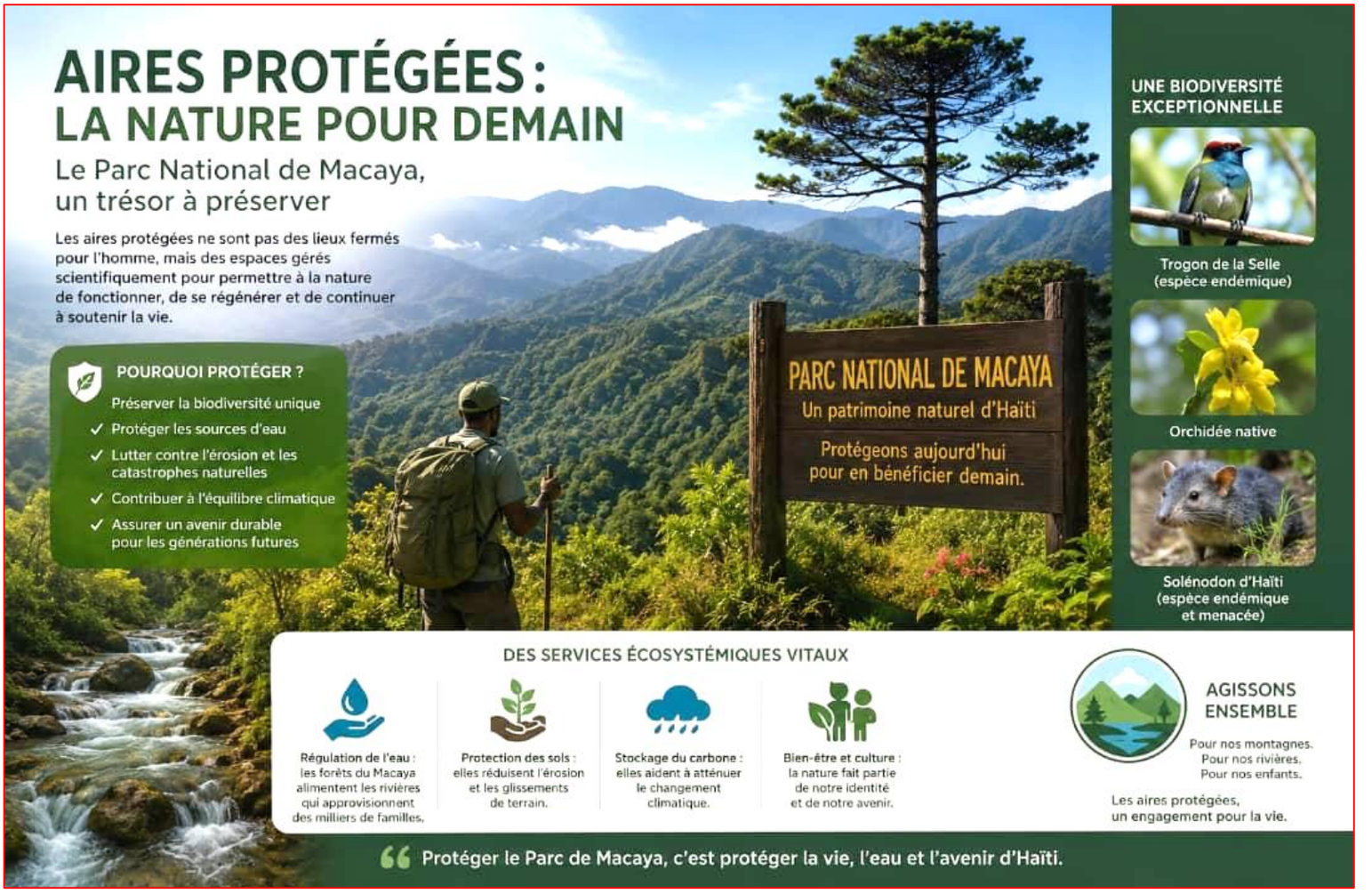

La création d'une aire protégée repose avant tout sur des fondements scientifiques rigoureux et ne répond ni à une logique d'exclusion du public ni à une volonté de restreindre arbitrairement l'accès aux espaces naturels. La conservation réussit rarement lorsqu'elle est imposée. Elle réussit beaucoup plus souvent lorsqu'elle est partagée. Au fond, le véritable défi n'est pas de choisir entre l'homme et la nature.

Le défi est de construire un modèle où les deux peuvent continuer à vivre ensemble. Les spécialistes savent aujourd'hui qu'une aire protégée ne peut pas être gérée durablement contre les populations locales. Elle doit être gérée avec elles.

C'est pourquoi de nombreux projets associent désormais les communautés riveraines à la conservation : emplois comme écogardes, écotourisme, gestion communautaire des ressources, apiculture, agroforesterie. Lorsque les habitants tirent des bénéfices de la conservation, ils deviennent souvent les premiers à défendre la forêt et la faune. Son objectif principal est de préserver l'intégrité écologique des écosystèmes avec les communautés afin de permettre aux processus naturels de se dérouler dans des conditions favorables, avec un minimum de perturbations d'origine humaine.

À l'instar d'un établissement hospitalier où certaines unités sont soumises à un accès réglementé afin de garantir la sécurité des patients et le bon déroulement des soins, certains espaces naturels nécessitent également un niveau élevé de protection. Ces restrictions temporaires ou permanentes visent à préserver des milieux particulièrement sensibles dont l'équilibre écologique dépend du maintien de conditions de tranquillité, de sécurité et de stabilité.

Les aires protégées ne constituent donc pas des espaces soustraits au bénéfice de quelques-uns, mais un patrimoine naturel collectif dont la gestion responsable garantit la conservation des ressources naturelles au profit des générations présentes et futures.

Page suivante

Les fondements scientifiques de la création d'une aire protégée

La désignation d'une aire protégée est précédée d'inventaires biologiques, d'études écologiques, d'analyses environnementales et d'évaluations scientifiques multidisciplinaires. Ces travaux permettent d'identifier les espaces présentant une valeur écologique exceptionnelle selon des critères reconnus au niveau international, notamment par *l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)* et le *Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal*.

La décision de protéger un territoire repose principalement sur les critères suivants : la richesse de la biodiversité ;le niveau d'endémisme des espèces ; la présence d'espèces rares, vulnérables ou menacées d'extinction ;l'importance des services écosystémiques; l'état de conservation des habitats naturels ;la représentativité des écosystèmes ; le potentiel de restauration écologique. Ces critères garantissent que les décisions de conservation reposent sur des données objectives plutôt que sur des considérations subjectives.

Pourquoi limiter l'accès à certaines zones naturelles ?

Dans un écosystème, de nombreuses espèces ont besoin de conditions particulières pour accomplir leur cycle biologique. Certaines mettent bas, construisent leurs nids, incubent leurs œufs ou élèvent leurs jeunes dans des habitats particulièrement sensibles aux perturbations humaines. La fréquentation excessive, le bruit, les activités récréatives, la circulation des véhicules ou les défrichements peuvent provoquer : l'abandon des nids ; l'échec de la reproduction ; le déplacement des populations animales ; la dégradation irréversible des habitats.

Afin de préserver ces fonctions écologiques essentielles, le Ministère de l'Environnement (MDE), à travers l'Agence Nationale des Aires Protégées (ANAP), met en place des zones de protection intégrale, également appelées noyaux de conservation. Ces espaces représentent le cœur écologique des aires protégées et sont soumis à un régime de protection particulièrement strict. Dans ces zones, les activités humaines sont fortement limitées, voire interdites, afin de permettre aux processus naturels d'évoluer sans perturbation. La surveillance de ces espaces est assurée notamment par les agents du *Corps de surveillance environnementale* de la *Direction de l'Inspection et de la Surveillance Environnementale* (DISE) du Ministère de l'Environnement.

Les aires protégées : des écosystèmes d'une valeur écologique exceptionnelle

Les aires protégées regroupent généralement des milieux naturels extrêmement fragiles tels que : les forêts primaires ; les forêts de pins ; les forêts de nuages ; les mangroves ; les zones humides ; les récifs coralliens ; les sites de ponte des tortues marines ; les habitats d'oiseaux de montagne ; les bassins versants stratégiques.

Certaines réserves présentent une telle sensibilité écologique que même les chercheurs n'y accèdent qu'après autorisation officielle et selon un protocole scientifique strict. Cette réglementation permet d'éviter que les activités de recherche elles-mêmes ne compromettent l'intégrité des milieux étudiés.

Les principaux critères scientifiques de classement :
La richesse de la biodiversité :

Le premier critère est la diversité biologique. Un écosystème abritant une grande variété d'espèces animales, végétales, fongiques et microbiennes possède généralement une valeur écologique élevée. En Haïti, plusieurs territoires présentent une biodiversité remarquable, notamment : le *Parc national Macaya* ; le *Parc national La Visite* ; la *Forêt des Pins* ; le *massif de la Selle* ; les *mornes de l'Hôpital* ; plusieurs bassins versants stratégiques. Ces espaces constituent des réservoirs majeurs de biodiversité pour l'ensemble des Caraïbes.

Page suivante

2. Le caractère endémique des espèces :

L'endémisme représente un critère fondamental. Une espèce endémique est une espèce présente naturellement uniquement dans une région déterminée. La disparition de son habitat entraîne souvent son extinction à l'échelle mondiale. Parmi les espèces emblématiques figure notamment le *Trogon damoiseau* (Priotelus roseigaster), considéré comme l'oiseau national d'Haïti et de la République dominicaine. La conservation de son habitat constitue un enjeu de portée internationale.

3. La présence d'espèces rares ou menacées :

La présence d'espèces inscrites sur la Liste rouge de l'UICN renforce considérablement l'intérêt écologique d'un site. En Haïti, plusieurs espèces nécessitent une protection renforcée, notamment : Mammifères : le Solénodon d'Hispaniola (Solenodon paradoxus) ; le Zagouti d'Hispaniola (Plagiodontia aedium). Oiseaux : le Pétrel diablotin (Pterodroma hasitata) ; l'Amazone d'Hispaniola (Amazona ventralis). Amphibiens : Les nombreuses espèces du genre Eleutherodactylus, dont plusieurs sont confinées aux massifs montagneux de Macaya. Flore : Magnolia ekmanii ; plusieurs espèces de palmiers endémiques ; diverses plantes médicinales fortement menacées par la surexploitation. La disparition de ces espèces constituerait une perte irréversible pour le patrimoine naturel mondial.

Les services écosystémiques

Les écosystèmes assurent des fonctions essentielles au développement économique et au bien-être des populations. Ils contribuent notamment : à l'alimentation en eau potable ; à la régulation des bassins versants ; à la réduction de l'érosion des sols ; à la prévention des inondations ; à la protection contre les tempêtes ; à la séquestration du carbone ; à la pollinisation des cultures ; à la conservation de la fertilité des sols. La dégradation de ces fonctions engendre des conséquences économiques, sociales et environnementales considérables.

L'état de conservation des écosystèmes. L'évaluation scientifique porte également sur le niveau de conservation des habitats. Certains milieux demeurent relativement intacts et nécessitent une protection immédiate afin de préserver leur intégrité écologique. D'autres présentent des signes de dégradation, mais disposent encore d'un important potentiel de restauration écologique. Dans les deux cas, les décisions de gestion doivent reposer sur des évaluations scientifiques objectives.

Les objectifs nationaux de conservation :

Conformément aux engagements internationaux pris dans le *Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal*, les États sont appelés à conserver efficacement 30 % de leurs espaces terrestres et marins d'ici 2030. Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement haïtien, à travers le Ministère de l'Environnement et l'ANAP, devra poursuivre l'identification de nouveaux territoires prioritaires sur la base d'études scientifiques, d'inventaires biologiques et d'évaluations écologiques approfondies.

Le renforcement institutionnel : une condition essentielle de réussite :

L'atteinte des objectifs nationaux de conservation exige un renforcement significatif des capacités institutionnelles du Ministère de l'Environnement. À cet effet, une attention particulière devrait être accordée au développement des structures techniques compétentes, notamment : la *Direction de la Biodiversité* ; la *Direction de l'Inspection et de la Surveillance Environnementale* (DISE) ; les *directions responsables des Forêts et des Bassins versants* ; *l'Agence Nationale des Aires Protégées* (ANAP).

Le renforcement des ressources humaines, techniques, financières et logistiques de ces institutions constitue une condition indispensable à une gestion efficace des aires protégées. Par ailleurs, la mise en place d'un *Fonds national pour la biodiversité* permettrait d'assurer un financement durable des activités de recherche scientifique, de suivi écologique, de restauration des écosystèmes, de surveillance environnementale et de gestion des aires protégées.

La création d'une aire protégée est une décision fondée sur la science, la recherche et l'évaluation écologique. Elle ne résulte pas uniquement de la valeur paysagère d'un territoire, mais de la reconnaissance de son importance pour la conservation de la biodiversité, le maintien des services écosystémiques et la résilience des écosystèmes face aux changements environnementaux.

Protéger les aires protégées, c'est préserver le capital naturel indispensable au développement durable, à la sécurité hydrique, à la sécurité alimentaire, à l'adaptation aux changements climatiques et au bien-être des générations présentes et futures. À ce titre, le renforcement institutionnel du Ministère de l'Environnement et de l'ANAP doit constituer une priorité stratégique de l'État haïtien afin d'assurer une gouvernance environnementale efficace, responsable et fondée sur les meilleures connaissances scientifiques disponibles.

Yves Junior VANCOL, Ingenieur

CONSEIL ÉLECTORAL PROVISOIRE
Reçu d'Inscription de Groupement

D4A9DE6C
Opérateur: Mérien
Le 29/07/2026 à 10:26

Informations du Groupement et du Représentant

Informations du Groupement

Declarant: Representant legal
Nom: LAPEH AK ALYE'L YO
Sigle: LAPEH.
Adresse: 8, Rue Dalancourt, Bourdon, Port-au-Prince, Haiti
Téléphone: +509 3604-0383

Représentant Légal

Nom: BOYER Marie Nelly Verpile
NINU: 1011606890
Adresse: 4, Impasse Sozin, Route de Martique, Pétion-Ville, HAITI
Téléphone: +509 3604-0383
Email: nellyverpile@gmail.com

Partis membres du Groupement

Nom du Parti	Sigle
COALLITION POUR LA CONVENTION DE LA RECONSTRUCTION ET LA RÉCONCILIATION DES CITOYENS HAÏTIENS	CORRECH
Coalition Indépendante pour l'Espoir et la Libération	CEL
Konfyans	KONFYANS
LIGUE ALTERNATIVE POUR LE PROGRÈS ET L'EMANCIPATION HAÏTIENNE	LAPEH
PRAN KONSYANS POU N LIBERE AYITI	PKOLA
Parti de la Révolution Sociale	PRS
Parti des Organisations Visionnaires d'Haïti	POVHA
Pati Liberaté Ayiti	PLA
REGROUPEMENT ORGANISÉ POUR LE CHANGEMENT D'HAÏTI	ROCH
Rassemblement des Militants Progressiste d'Haïti	RAMPHA

Documents déclarés

Réf.	Description du Document	Statut
1	L'original de l'acte constitutif notarié du groupement de partis politiques agréés, ses statuts et ses objectifs ;	✓
2	L'original du document notarié faisant état de l'accord concernant l'utilisation d'un emblème unique pour le groupement de partis politiques ;	✓
3	Les sigle, emblème et couleurs adoptés pour l'identification du groupement de partis politiques ;	✓
4	L'original du procès-verbal notarié désignant un représentant légal pour le groupement de partis politiques ;	✓
5	La copie en couleur de la carte NINU valide du représentant du groupement de partis politiques.	✓

Nelly Verpile Boyer
Signature représentant

Vérification
Réf. CEP-2026-D4A9DE6C

Conseil Electoral Provisoire, HAITI - Konsey Elektoral Pwavisw
DIRECTION DES OPERATIONS ELECTORALES
D.O.E.
AYITI

Signature autorisée

Gestionner Administrateur

D4A9DE6C

CEP - 72, Rue Stephen Archer, Pétion-Ville | Tél: +509 4420-6006 3163-9523 | info@cephaiti.ht

ÉCONOMIE

Haïti : un avion en plein vol qui a perdu ses deux moteurs

L'économie haïtienne traverse une crise d'une ampleur exceptionnelle

Par Yves Junior Vancol

L'image d'un avion en plein vol dont les deux moteurs tombent simultanément illustre bien la gravité de la situation actuelle. Sans puissance pour maintenir son altitude, un tel appareil ne peut espérer qu'un atterrissage d'urgence, si les conditions le permettent, ou un crash. Cette métaphore traduit les risques auxquels le pays est confronté. Les deux moteurs de cet avion représentent les deux principales sources d'investissement qui alimentent la croissance économique : **l'investissement public** et **l'investissement privé**. Or, ces deux moteurs montrent aujourd'hui de graves signes de faiblesse. Du côté de l'État, la structure des dépenses publiques révèle un déséquilibre préoccupant. Environ 73 % des dépenses sont consacrées au fonctionnement, tandis que seulement 27 % sont orientées vers l'investissement public. Une telle répartition réduit fortement la capacité de l'État à financer les infrastructures, les services productifs et les projets créateurs de richesse.

À cette faiblesse s'ajoute un autre phénomène économique. Lorsque l'État finance ses besoins en empruntant massivement auprès des banques commerciales, il réduit les ressources disponibles pour le secteur privé. Les entreprises rencontrent alors davantage de difficultés pour accéder au crédit nécessaire à leurs investissements. Les économistes qualifient ce mécanisme d'**effet d'éviction** (*crowding out*), qui freine l'investissement privé et limite davantage la croissance. Ainsi, les deux moteurs de l'économie s'affaiblissent simultanément : l'investissement public demeure insuffisant, tandis que l'investissement privé est pénalisé par un accès plus difficile au financement, auquel s'ajoutent les risques économiques et sécuritaires.

Page suivante

L'exercice budgétaire 2025-2026 s'inscrit dans une dynamique inquiétante. Si cette trajectoire se confirme, Haïti pourrait entrer dans une huitième année consécutive de destruction de richesse, marquée par une **contraction de la production nationale**, une **diminution des emplois**, un **recul des revenus** et une **aggravation de la pauvreté.**

Dans ce contexte, une question fondamentale se pose : les prochaines élections pourront-elles être organisées dans des conditions satisfaisantes ? **Le manque de financement, l'insécurité persistante, la contrebande, la double fiscalité (l'État, hommes armés)** supportée par certains opérateurs économiques, les **enlèvements,** la **faiblesse des institutions** et **d'autres facteurs de fragilisation** créent un environnement extrêmement défavorable. Les conséquences d'une telle situation dépassent largement les seuls indicateurs économiques. Huit années successives de destruction de richesse compromettent les perspectives des jeunes générations, affaiblissent les capacités de l'État, découragent les investisseurs et accentuent la vulnérabilité sociale du pays.

Face à cette réalité, aucune institution ne peut agir seule. Il devient indispensable que les pouvoirs publics, le secteur privé, la société civile, les universités ainsi que les partenaires techniques et financiers engagent un dialogue stratégique fondé sur des analyses rigoureuses et des décisions courageuses. L'objectif doit être de **restaurer la confiance**, **relancer l'investissement productif**, **renforcer la sécurité**, **améliorer la gouvernance économique** et **créer les conditions d'une croissance durable**.

Le temps joue désormais contre les Haïtiens. Plus les décisions structurantes seront retardées, plus le coût économique et social de la crise sera élevé. Comme un avion privé de ses deux moteurs, le pays ne peut rester indéfiniment en vol sans retrouver rapidement les moyens de reprendre de l'altitude.

Yves Junior VANCOL,Ing

La diminution des stocks d'armes américains : Un enjeu stratégique aux conséquences mondiales

Par Yves Junior Vancol

Les informations relayées par plusieurs médias, dont CNN, selon lesquelles certains stocks de munitions stratégiques des États-Unis seraient en baisse, soulèvent une question fondamentale : quelles peuvent être les conséquences d'une telle situation pour la sécurité internationale et l'équilibre des puissances ? Il convient d'abord de préciser que cette diminution ne signifie pas que les États-Unis sont en train de perdre leur supériorité militaire. Leur budget de défense demeure le plus élevé au monde, leur industrie de l'armement reste la plus puissante et leur arsenal conventionnel comme nucléaire continue d'offrir une capacité de dissuasion exceptionnelle.

En revanche, l'érosion des stocks de certaines armes de précision constitue un signal stratégique qui mérite une analyse approfondie. La première conséquence est une réduction temporaire de la capacité de réaction. Lorsqu'un pays est engagé sur plusieurs théâtres d'opérations simultanément, il consomme des missiles et des munitions à un rythme parfois supérieur à celui de leur production. Cette situation peut limiter sa marge de manœuvre en cas de nouvelle crise majeure.

Une deuxième conséquence concerne la crédibilité de la dissuasion. Les adversaires des États-Unis analysent attentivement leur niveau de préparation militaire. Si certains estiment que les réserves américaines sont momentanément affaiblies, ils pourraient être tentés d'adopter une attitude plus agressive, notamment dans des régions sensibles comme le détroit de Taïwan, la mer de Chine méridionale, le Moyen-Orient ou l'Europe de l'Est. Cela ne signifie pas qu'un conflit devient inévitable, mais le risque de mauvais calcul stratégique peut augmenter.

Sur le plan industriel, cette situation révèle également les limites des chaînes de production occidentales. Depuis plusieurs décennies, de nombreuses industries de défense fonctionnaient selon des besoins relativement stables. Les conflits récents ont démontré qu'une guerre de haute intensité exige une capacité de production beaucoup plus importante. Les États-Unis investissent désormais massivement afin d'augmenter leur cadence de fabrication de missiles, d'obus et d'autres équipements stratégiques. Les répercussions touchent également les alliés de Washington. Plusieurs pays dépendant du soutien militaire américain pourraient voir certaines livraisons retardées ou réévaluées, le temps que les priorités nationales soient satisfaites. Cette situation pousse de nombreux États à renforcer leur propre industrie de défense afin de réduire leur dépendance.

Enfin, cette diminution des stocks rappelle une réalité souvent oubliée : dans les conflits modernes, la puissance ne se mesure pas uniquement au nombre d'armes possédées, mais aussi à la capacité de les remplacer rapidement. Une armée capable de produire continuellement des équipements stratégiques dispose d'un avantage déterminant sur le long terme.

La baisse de certains stocks d'armes américains ne traduit pas un affaiblissement global de la puissance militaire des États-Unis, mais elle constitue un avertissement sur les contraintes imposées par les conflits contemporains. Elle met en évidence l'importance de la base industrielle de défense, de la logistique et de la planification stratégique. Dans un monde marqué par des tensions géopolitiques croissantes, la capacité à reconstituer rapidement les stocks pourrait devenir aussi importante que la taille même de l'arsenal militaire.

Yves Junior VANCOL, Ing

Jean Lucien Ligondé : quarante années de foi, de leadership et de vision au service d'Haïti et de sa diaspora

(1)Le Frère Jean Lucien Ligondé *(2)* **Le pionnier du Renouveau Charismatique Catholique dans la diaspora haïtienne**

Dedham (Massachusetts).- Le 18e *Symposium du Renouveau Charismatique Catholique*, tenu dans la ville de Dedham au sud-ouest de Boston, Massachusetts du 24 au 26 Juillet 2026, s'est achevé sur une note particulièrement émouvante. Devant une assemblée réunissant des centaines de fidèles, de responsables ecclésiaux et de délégations venues de plusieurs États américains, le Frère **Jean Lucien Ligondé** a reçu une distinction honorifique saluant une vie entière consacrée au service de Dieu, de l'Église et du peuple haïtien.

Cette cérémonie revêtait une portée historique puisqu'elle marquait également le 40e anniversaire du *Renouveau Charismatique Haïtien* dans l'Archidiocèse de Boston, mouvement dont le Frère Ligondé est le fondateur.

Un pionnier dont l'œuvre continue de porter des fruits

En 1986, alors que la communauté haïtienne s'enracinait progressivement dans la région de Boston, **Jean Lucien Ligondé** lançait une initiative qui allait profondément marquer la vie spirituelle de milliers de personnes. Ce qui n'était au départ qu'un groupe de croyants est devenu, au fil des décennies, un vaste mouvement de prière, de formation et d'évangélisation.

Son ministère a permis de créer dix groupes de prière dans l'Archidiocèse de Boston et d'étendre cette dynamique bien au-delà du Massachusetts, jusqu'à la Floride où un nouveau groupe a vu le jour en 2025.

Durant dix années, il a également exercé les fonctions de Directeur national adjoint du Renouveau Charismatique en Haïti, tout en fondant le *Congrès Charismatique des Haïtiens d'Outre-Mer*, devenu un espace privilégié de rassemblement et de communion pour la diaspora haïtienne.

Page suivante

Une vision qui dépasse le cadre religieux

Si **Jean Lucien Ligondé** est largement reconnu pour son engagement spirituel, son influence dépasse largement le cadre ecclésial.

Entrepreneur, penseur et promoteur du développement national, il est également le fondateur de *JL Fine Shoes S.A.* et du *Centre Haïtien de Recherche en Aménagement et Développement* (CHRAD S.A.).

Convaincu que la foi doit aussi inspirer l'action, il a consacré plusieurs années à élaborer des propositions concrètes pour la reconstruction et la modernisation d'Haïti.

Parmi ses contributions majeures figurent trois ouvrages stratégiques portant sur la reconstruction de Port-au-Prince, le développement humain intégral et une ambitieuse feuille de route regroupant 186 projets structurants destinés à relancer durablement l'économie nationale et à combattre la pauvreté.

Un engagement en faveur de l'éducation

Le **Frère Ligondé** a également participé à la fondation de *l'Université Notre-Dame d'Haïti*, témoignant de sa conviction profonde que l'éducation constitue l'un des piliers essentiels du développement humain et du progrès social.

Cette dimension éducative complète un parcours marqué par une volonté constante de transmettre des valeurs, de former des leaders et de renforcer les institutions.

Une reconnaissance largement méritée

Une vue de la nombreuse assistance

Tout au long du symposium, les témoignages se sont succédé pour souligner son humilité, son esprit de service, sa fidélité à l'Évangile et sa capacité à inspirer plusieurs générations de croyants.

La distinction qui lui a été remise ne récompense pas seulement quatre décennies d'engagement religieux. Elle honore un homme qui a choisi de mettre sa foi au service de la communauté, de l'éducation, de l'entrepreneuriat et du développement de son pays.

Un héritage pour les générations futures

À une époque où Haïti est confrontée à des défis sans précédent, le parcours de **Jean Lucien Ligondé** rappelle qu'un leadership fondé sur la foi, la persévérance, la compétence et la vision peut laisser une empreinte durable.

Son héritage dépasse les frontières, reliant Haïti à sa diaspora dans un même élan de solidarité, d'espérance et de

En honorant le **Frère Jean Lucien Ligondé**, le *Renouveau Charismatique Catholique* rend hommage non seulement à un homme de Dieu, mais aussi à un bâtisseur dont l'œuvre continuera d'inspirer les générations futures, tant sur le plan spirituel que dans la quête d'un avenir meilleur pour Haïti.

Jean Hénoc Faroul

L'AMOUR, UNE ŒUVRE À DEUX

Par Martine Milard

L'amour se construit à deux. Le couple n'est pas une simple attirance physique, ni une complémentarité financière : il devrait être le fondement même de la famille et des êtres qui la composent. C'est l'harmonie et l'équilibre que l'on atteint par la compréhension, la complicité, la tendresse et l'authenticité. Chacun y tient un rôle, et tout se crée dans l'amour qui s'entretient.

Ce rêve, pourtant, se heurte à une réalité : nous traversons la vie dans un état de manque et attendons souvent de l'autre qu'il le comble, non pas depuis l'ego, le pouvoir ou la domination mais en conscience. Nos sociétés, devenues individualistes, ont peu à peu fait de cette attente un dû : on exige de l'autre des sentiments, une aide, une présence, comme s'ils étaient acquis d'avance. Grandir ensemble, au contraire, c'est chercher sa meilleure version aux côtés de l'autre.

Cette réflexion de **Corinne During**, âme lumineuse à la sagesse et à l'éveil impressionnants, invite à interroger ce que nous appelons l'amour.

Un équilibre qui se construit, non un acquis

L'amour n'est pas seulement un sentiment : c'est un équilibre qui se construit et se vit à deux, porté par plusieurs piliers : la compréhension mutuelle, la complicité, la tendresse, l'authenticité. Chaque partenaire y a une responsabilité ; l'amour naît de l'engagement réciproque des deux personnes. Ce n'est pas un acquis mais une création commune, qui se développe à travers les expériences partagées et les attentions quotidiennes. Il demande un entretien constant : pour durer, il doit être nourri par des gestes, du dialogue, une volonté commune de préserver l'équilibre. « *Tout se crée dans l'amour qui doit s'entretenir* » — cette phrase résume une idée simple mais essentielle : l'amour n'est pas seulement ce que l'on ressent, mais ce que l'on fait.

Page suivante

Une construction sociale autant qu'une expérience intime

L'amour est un objet particulièrement riche pour la sociologie, car il est à la fois intime et social. Nous croyons souvent qu'il relève des seuls sentiments individuels ; pourtant, notre façon d'aimer, de choisir un partenaire, de définir une « belle histoire d'amour », est largement façonnée par la société dans laquelle nous vivons. Dès l'enfance, nous apprenons ce que signifie aimer à travers la famille, la culture, les récits, les livres, les films, les relations que nous observons. Nos attentes ne naissent pas dans le vide : elles suivent des normes sociales qui évoluent avec le temps. Pendant longtemps, le mariage répondait d'abord à des enjeux économiques, familiaux ou politiques. L'idée contemporaine selon laquelle l'amour romantique doit fonder le couple est en réalité récente.

Aujourd'hui, on attend du partenaire qu'il soit à la fois amoureux, ami, confident et soutien psychologique, un idéal d'épanouissement personnel et de recherche du bonheur. L'être humain comprend l'amour à travers trois dimensions entremêlées :

- « *La dimension biologique* », attirance physique, mécanismes hormonaux, attachement.
- « *la dimension psychologique* », besoins affectifs, sécurité émotionnelle, histoire personnelle ;

- « *la dimension sociologique* » — les modèles amoureux jugés désirables ou valorisés.

Ainsi, dire « je t'aime », c'est exprimer un sentiment personnel tout en mobilisant des mots, des symboles et des comportements appris socialement.

La relation pure : liberté, négociation, reconnaissance

La vision de Corinne : l'harmonie, l'équilibre, la compréhension, la complicité, la tendresse, l'authenticité, s'inscrit dans ce que certains sociologues nomment la « *relation pure* » : deux individus choisissent librement de construire une relation parce qu'elle apporte satisfaction, croissance personnelle et reconnaissance mutuelle. L'amour n'y est pas un état figé, mais un processus social fait de négociations permanentes, de communication réciproque, de partage des rôles, de reconnaissance de l'individualité de chacun, et d'un investissement affectif continu. L'un des paradoxes contemporains est là : nous voulons à la fois l'autonomie et la fusion amoureuse, la liberté et la profondeur d'un lien durable. Cette tension explique pourquoi construire un couple demande un travail relationnel constant — un langage humain qui crée un lien durable à travers des significations partagées, jamais purement spontané, mais construit, entretenu, transformé par le temps et le contexte social.

Aimer, ce n'est pas posséder

La pensée de Corinne rejoint une éthique de la relation plus qu'une simple émotion : l'amour véritable ne consiste pas à posséder l'autre, mais à se rendre disponible à son existence tout en respectant sa liberté. L'amour n'est pas la possession de l'autre. C'est un don réciproque qui ne cherche ni à retenir ni à enfermer. Aimer, c'est consentir à ce que l'autre demeure pleinement lui-même tout en choisissant librement de marcher à ses côtés. Le paradoxe de l'amour tient peut-être à cette vérité : plus il est authentique, moins il cherche à posséder. Se donner ne signifie pas s'effacer ; c'est offrir son écoute, sa tendresse, son temps et sa présence sans exiger que l'autre lui appartienne.

Page suivante

Sociologiquement, cette conception s'oppose aux représentations qui assimilent le couple à une forme de propriété affective, où jalousie, contrôle ou dépendance passent pour des preuves d'amour. Nous confondons souvent l'attachement avec la possession : nous désirons être choisis et reconnus, au point de vouloir parfois sécuriser la liberté de l'autre plutôt que de l'accueillir.

L'amour mature procède autrement. Il reconnaît que l'autre nous échappe toujours en partie, et que cette altérité n'est pas une menace mais la condition même de la relation. Aimer devient un acte de confiance renouvelé — non pas « *tu es à moi* », mais « *je te choisis aujourd'hui, et j'accueille le fait que tu me choisisses librement* ». Construire l'amour à deux, c'est cet équilibre délicat entre union et liberté, entre compréhension, complicité, authenticité, tendresse — et respect de l'espace intérieur de chacun. L'amour ne s'use pas lorsqu'il est partagé ; il s'appauvrit lorsqu'il devient appropriation.

Ce que les penseurs de l'amour nous enseignent

Cette vision rejoint les réflexions d'**Emmanuel Levinas**, pour qui la relation à l'autre implique d'abord le respect de son altérité, et de **Martin Buber**, qui concevait la rencontre authentique comme une réciprocité où l'autre n'est jamais réduit à un objet. Plusieurs auteurs, sans donner de recettes, offrent des chemins pour penser le don de soi, la liberté et la rencontre :
- « **Erich Fromm** » (« *L'Art d'aimer* ») : l'amour n'est pas un sentiment qui nous tombe dessus, mais un art qui s'apprend et se cultive — vouloir le bien et le développement de l'autre, dans une union qui préserve l'individualité de chacun.
« **Khalil Gibran** » (« *Le Prophète* ») : l'image d'un amour où les espaces dansent entre les partenaires — deux êtres unis sans jamais devenir une chaîne.

- « **Emmanuel Levinas** » : la relation à l'autre comme responsabilité éthique ; l'autre ne peut jamais devenir un objet que l'on possède.

- « **Martin Buber** » (« *Je et Tu* ») : la véritable rencontre naît lorsque nous cessons d'utiliser l'autre comme un moyen pour le reconnaître comme une présence unique.

- « **Denis de Rougemont** » (« *L'Amour et l'Occident* ») : notre vision contemporaine de l'amour, façonnée par le mythe de la passion, oppose souvent l'absolu qui consume à l'amour qui se construit chaque jour dans la durée.
- « **Bell Hooks**» (« *All About Love: New Visions* ») : l'amour comme volonté de nourrir son propre développement spirituel et celui d'autrui — soin, engagement, respect, confiance, connaissance mutuelle.

Un fil commun relie ces auteurs : l'amour n'est ni fusion ni possession réciproque. Il est une relation qui permet à chacun de devenir davantage lui-même grâce à la présence librement consentie de l'autre. Le don de soi n'y est pas un sacrifice qui anéantit l'individu, mais un engagement qui fait grandir les deux personnes. Aimer, alors, ce n'est plus dire « *je te possède* », mais « *je me réjouis que tu existes, et je choisis de prendre soin de ce que nous construisons ensemble* ».

L'amour comme accomplissement

L'être humain est un être de relation. Il naît dans la dépendance, se construit dans le regard des autres, et ne cesse de rechercher des liens qui lui donnent sens. L'amour n'est pas qu'un sentiment parmi d'autres : c'est une capacité à sortir de soi pour reconnaître l'existence et la valeur d'autrui. Il nous place devant un choix — réduire l'autre à ce qu'il nous apporte, ou accueillir sa liberté et consentir à son altérité. C'est peut-être là que l'amour révèle quelque chose de profondément humain : il nous apprend que nous ne sommes pas le centre du monde.

Une société ne tient pas seulement par ses institutions ou ses lois ; elle repose aussi sur la confiance, la coopération, le soin porté aux plus vulnérables, les formes multiples du don. *L'amour conjugal* n'en est qu'une expression parmi d'autres — aux côtés de *l'amour parental*, de *l'amitié*, de *la solidarité*. Notre humanité ne se prouve pas par notre capacité à aimer, car nous restons humains même lorsque nous échouons à aimer. Mais elle s'accomplit lorsqu'elle en est capable. L'amour est moins une preuve qu'un accomplissement.

Il ne nous demande pas de posséder, mais d'accueillir ; pas de nous effacer, mais de nous offrir librement. Il est cette rencontre où deux libertés choisissent de se reconnaître et de grandir ensemble. L'amour véritable ne dit pas « tu me complètes », mais « je me réjouis que tu existes ». Il n'enferme pas l'autre dans nos besoins ni dans nos peurs ; il lui offre un espace où il peut demeurer lui-même sans cesser d'être aimé.

Page suivante

Une œuvre jamais achevée

Nous parlons souvent de « tomber amoureux », comme si l'amour était un événement qui nous arrivait. On peut pourtant le penser autrement : l'amour véritable n'est pas une chute, mais une élévation. Il ne nous fait pas perdre notre liberté — il nous apprend à en faire quelque chose avec l'autre.

À côté des philosophies de l'amour comme manque, désir ou passion, existe une tradition plus discrète qui le considère comme une œuvre. Une œuvre n'est jamais achevée : elle demande du temps, des soins, parfois d'être recommencée. Elle porte la signature de ceux qui la construisent.

L'amour ne se possède pas : il se reçoit et se cultive. Aimer, ce n'est pas demander à l'autre de combler ce qui nous manque, mais reconnaître dans son existence une richesse à accueillir avec respect et tendresse.

L'amour véritable ne cherche pas à retenir ; il cherche à accompagner. Il ne dit pas « ne me quitte jamais », mais « je choisis chaque jour de marcher avec toi ».

Le don de soi n'est ni un sacrifice ni un renoncement à son identité : c'est la libre décision d'offrir sa présence, son écoute, sa confiance, sans réclamer la propriété du cœur de l'autre. Deux êtres ne deviennent pas un seul être en s'aimant ; ils deviennent deux libertés capables de construire un monde commun. L'amour nous enseigne alors une forme d'humilité : nous ne posséderons jamais totalement celui ou celle que nous aimons — et c'est précisément ce qui rend la rencontre si précieuse.

Nous passons beaucoup de temps à apprendre un métier, une discipline, un savoir. Nous consacrons rarement autant d'attention à apprendre à aimer. C'est pourtant, sans doute, l'apprentissage qui accompagne le plus profondément toute une vie.

Martine Milard
Paris, France

GÉNERIQUE

Directeur Général :
Me. Jean Hénoc Faroul

Rédacteur en chef
Me Jean Hénoc Faroul

Secrétaire de Rédaction
Me. Jean Hénoc Faroul

Rédaction
Mutchi Obas
Alex Calas
Ing. Yves Junior Vancol
Me Manfred Siméon
Me Jean Hénoc Faroul
Bernadel Joseph
Jean Gustave Molin
Martine Milard
Homère L. Jean
Moïse Charles

Promotion
Alex Calas

Reporter
Thomas Goldy

Responsable de publicité
Ing. Yves Junior Vancol

Correspondant à Miami
Homère L. Jean

Correspondant à New York
Jean Gustave Molin

Correspondante à Paris
Martine Milard

Marketing et distribution
Jean Eudes Pierre Jean

Gestionnaire du site
Moïse Charles

Art graphique
Alexis Jean Billy

LE CARNAVAL 2026 D'ANTIGUA-ET-BARBUDA

Au centre, Zaine Frederick et Christine Powell (à sa droite) et Aaliyah Taylor (à sa gauche). **La ravissante Zaine Frederick**

L'édition 2026 du carnaval d'Antigua-et-Barbuda a été lancée à **St. John's**, la capitale du pays, le 25 Juillet dernier pour prendre fin le 4 Août. Donc, 11 jours de festivités faites de danse, de musique et de mascarades. Cette célébration commémore l'émancipation des esclaves le 1er Août 1834, conformément au *Slavery Abolition Act* de 1833 du Parlement britannique. Cette année elle est placée sous le thème ‘*’Feel the Rhythm’’* (sentir le rythme). C'est la ravissante **Zaine Frederick** qui a été couronnée reine du ‘’Carnival Pageant’’ (concours de beauté de carnaval). Elle a pour dauphines : **Christine Powell** et **Aaliyah Taylor**.

Ancienne colonie anglaise depuis 1632, Antigua-et-Barbuda a accédé à l'indépendance complète en 1981. Sa population est estimée à environ 100 mille habitants pour une superficie de 280 km2. Ce sont principalement des Afro-caribéens (~91%), des métis, des Hispaniques ou latinos, des Asiatiques (Hindous, Syriens, Libanais, etc.), des Blancs (~1.71%), et des Amérindiens (Siboney, Arawak et Caraïbes). Le pays se situe dans la Caraïbe orientale, à l'est de **St-Christophe** (St Kitts-et Nevis) et au nord de la **Guadeloupe**. On y parle l'anglais et le créole local.

Suite page suivante

Lisez Magazine HAITI-ESPOIR
www.magazinehaitiespoir.site
Facebook : Magazine Haïti-Espoir
Phone: +509 34751155/ AIDEZ-NOUS au NATCASH : +(509)5622 0262

Des images du carnaval

Crédit/photos : Antiguan Herald, Caribbean pulse, Karibinfo

Miami, Floride : le gratin du monde littéraire haïtien se réunit

Par Homère L. Jean

De la gauche vers la droite :Alain Louis Hall, Dr. Fahimy Saoud, Dany Laferrière, Ketty, Daniel Gérard Rouzier.

Le dimanche 26 juillet s'est tenue, à Plantation, dans le comté de Broward, en Floride, une importante rencontre socioculturelle et littéraire. À l'invitation de *Doing Community Haiti*, une pléiade d'écrivains, de poètes, de romanciers ainsi que de passionnés des arts et de la culture s'est réunie autour du thème : « *Le charme des après-midis sans fin avec Dany Laferrière* ». Au programme figuraient des échanges de livres, une exposition de peintures, des séances de vente signature, des dédicaces et plusieurs autres activités mettant à l'honneur la littérature haïtienne.

Quel bonheur de se retrouver en compagnie de grandes figures du monde littéraire, parmi lesquelles l'immortel **Dany Laferrière**, **Kettly Mars**, **Daniel Gérard Rouzier**, **Alain Louis Hall**, **Naed Jasmin**, **Lesly Jacques**, **Margareth Papillon**, **Carole Démesmin**, **Dr. Fahimy Saoud**, **Yves Lafortune**, **Quincy Auguste**, ainsi que de nombreuses autres personnalités du monde culturel.

Dame Pluie, visiblement jalouse de cette belle initiative, ne figurait pourtant pas sur la liste des invités. Elle s'est néanmoins imposée au point de devenir l'un des principaux sujets de conversation de cette rencontre. Sa présence, aussi inattendue qu'insistante, a marqué les esprits.

Bravo à tous ces artisans de la culture qui, en dépit des nombreuses difficultés auxquelles notre pays est confronté, ont largement contribué à la réussite de cet événement d'envergure. Chapeau également au grand public, en particulier à nos compatriotes haïtiens vivant à l'étranger, qui ont répondu présents à cette précieuse invitation célébrant la richesse, la vitalité et le rayonnement de la littérature haïtienne.

Homère L. Jean

- *acteur*
- *écrivain*
- *publicitaire*
- *Tel. 561-762-9378*

Lisez Magazine HAITI-ESPOIR

www.magazinehaitiespoir.site

Facebook : Magazine Haïti-Espoir

Phone: +509 34751155/ AIDEZ-NOUS au NATCASH : +(509)5622 0262

QUELQUES IMAGES DE L'ÉVÉNEMENT

L'académicien Dany Laferrière et l'écrivaine Ketty Mars

Dr. Andey Anne Richard (M. C)

Me Olivier Thélusma de la municipalité de North Miami (Maillot rouge)

Florence Jean-Louis Dupuy et Carole Demesmin

Au centre: Dany Laferrière et Yves Lafortune

Mr Gérard Daniel Rouzier

MISS UNIVERSE RÉPUBLIQUE DOMINICAINE 2026

LA BLANCHE CONTRE LA MÉTISSE

Melissa Nuñez

Melissa Nuñez, représentante de **Concepción de la Vega**, ville du Cibao, nord du pays, a été élue *Miss Universe République Dominicaine 2026* le 30 Juillet, lors d'un gala tenu au *Teatro Nacional Eduardo Brito* à Santo Domingo, la capitale. Elle a été suivie de **Valentina Campion**, représentante de **Samana**, que de nombreux dominicains considèrent comme la véritable gagnante du concours. Valentina est la seule à arborer des cheveux courts et naturels de femme métisse, alors que toutes les autres concurrentes portaient de trop long cheveux, souvent faux. En terme de beauté physique, Melissa a très peu d'égales à travers le Monde ; ses contempteurs se sont peut-être basés sur ses performances lors de la séance de questions-réponses.

L'événement a eu lieu en présence de la Miss Universe 2025, la mexicaine **Fàtima Bosch Fernández** et de la *Miss Universe République Dominicaine 2026*, **Yamilex Hernandez**. Agée de 28 ans, Melissa est psychologue, éducatrice et mannequin. La grande finale de la 75éme édition du concours de beauté *Miss Universe 2026* se tiendra à **San Juan, Porto Rico**, le mardi 24 Novembre 2026.

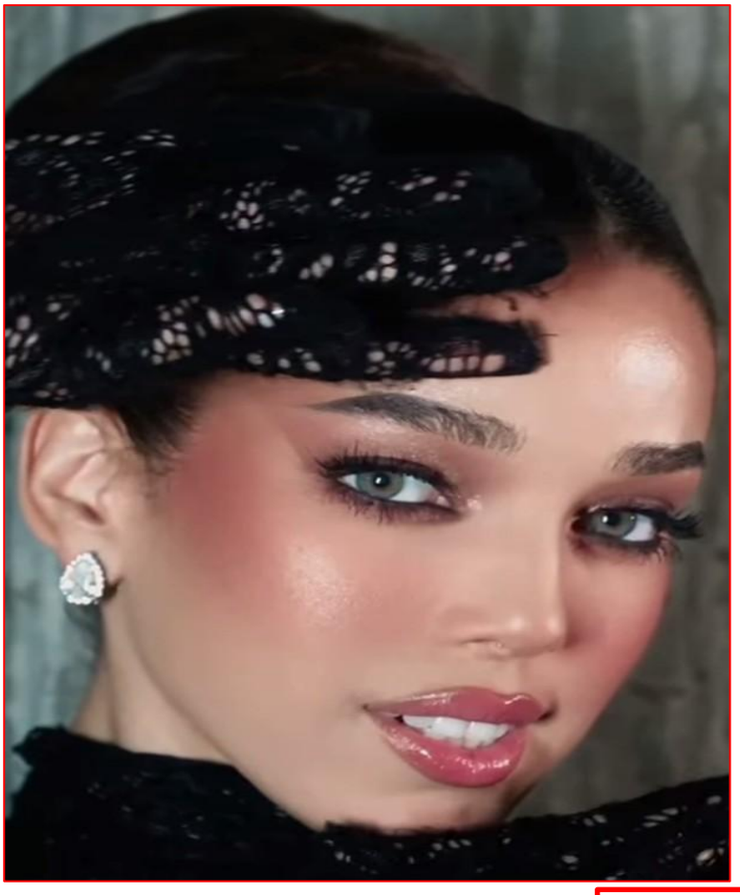

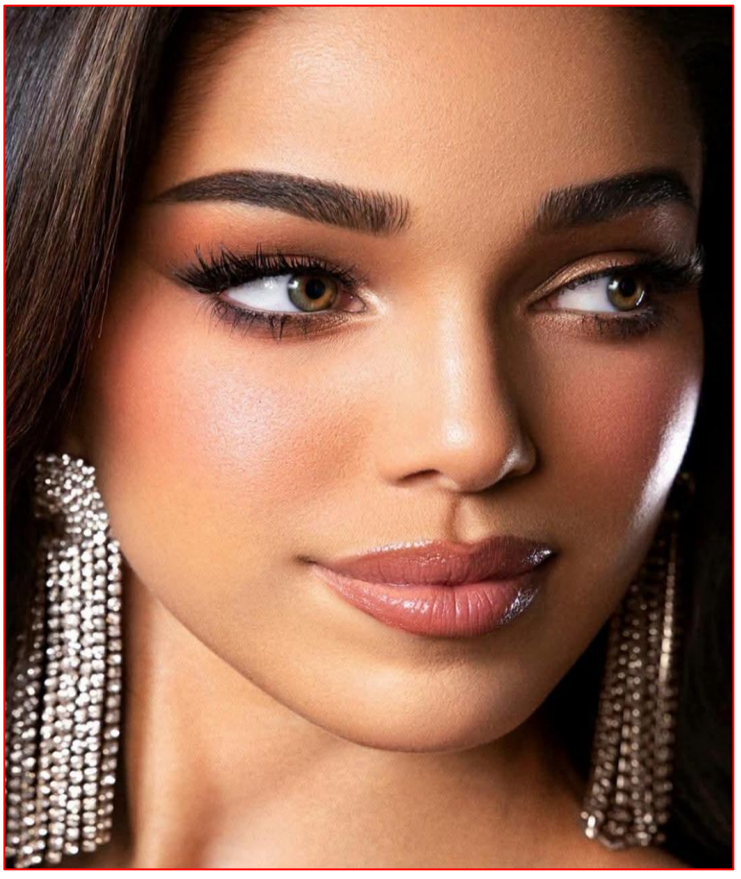

Melissa Nuñez

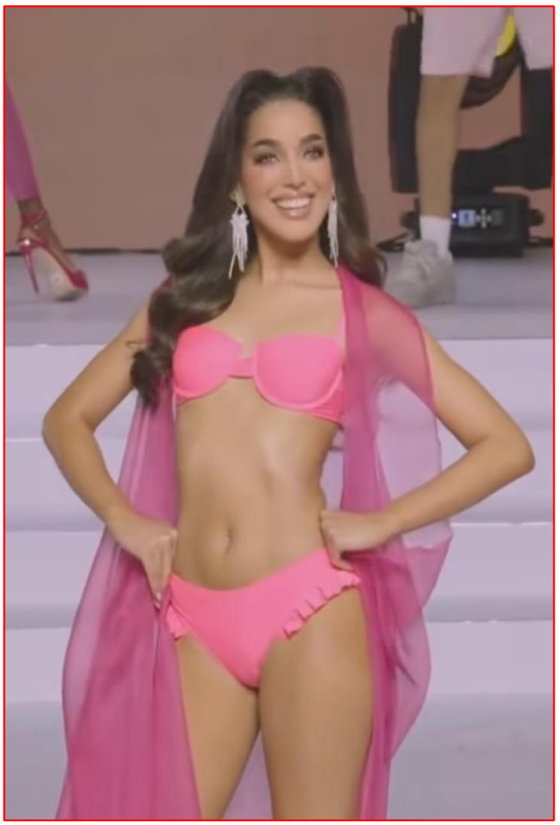

Melissa Nuñez

LA DEUXIÈME LAURÉATE, VALENTINA CAMPION

Valentina Campion

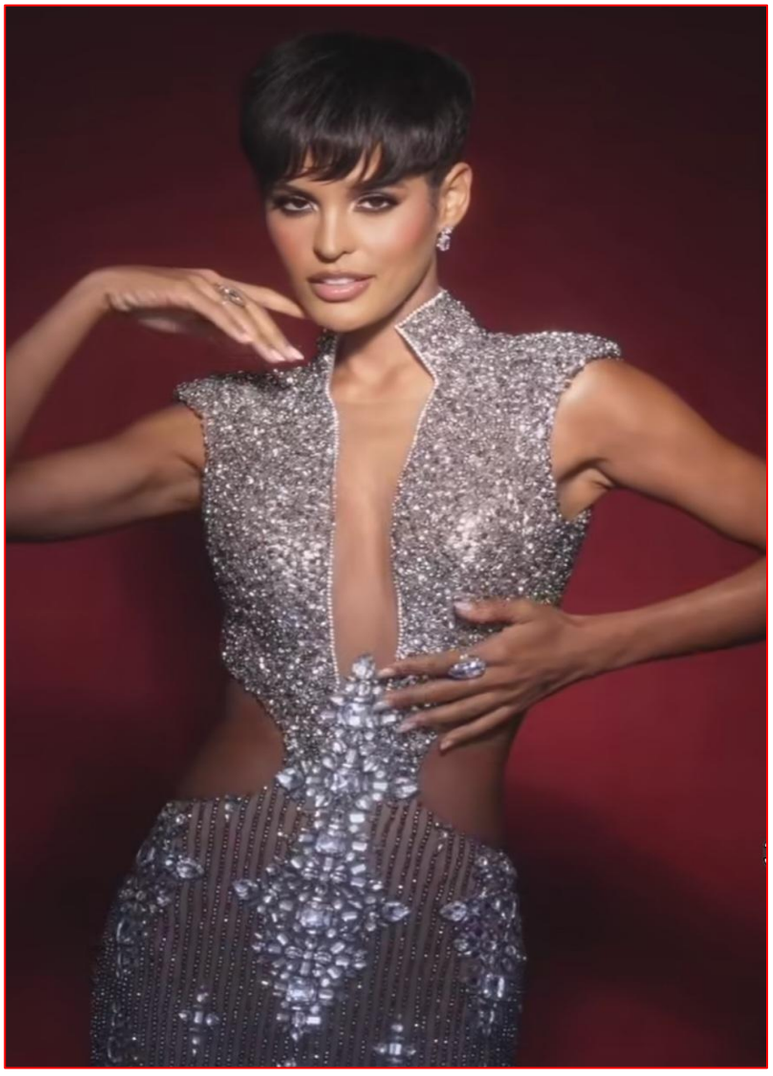

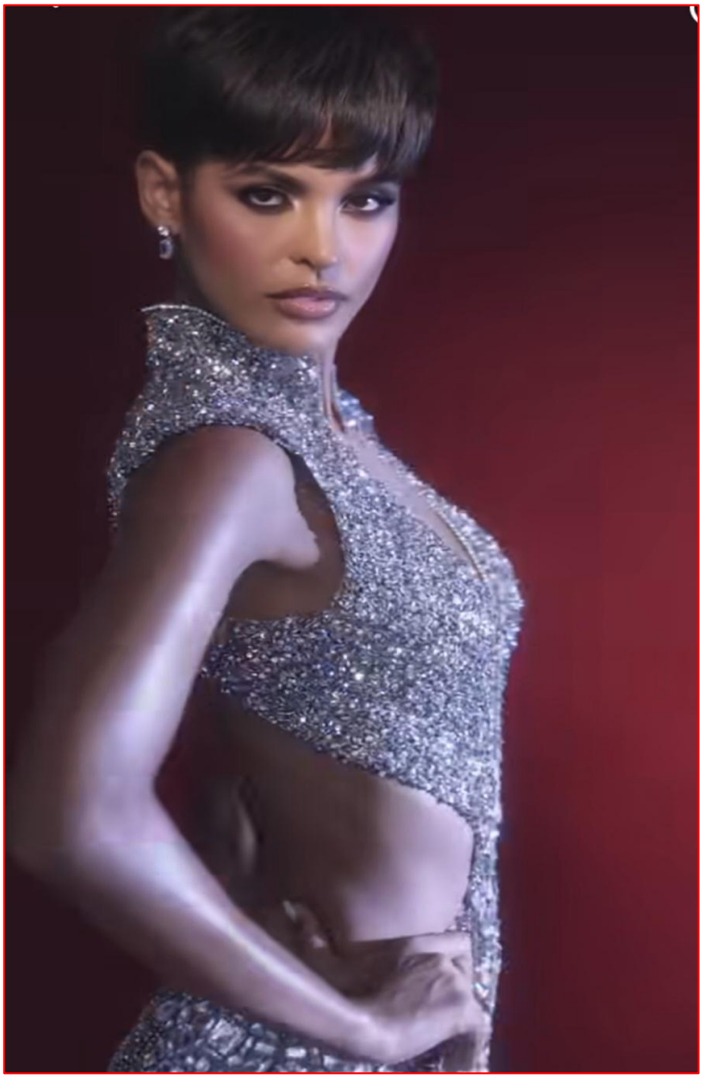

Valentina Campion

NB. Il y avait un grand embarras du choix.

CONSEIL ÉLECTORAL PROVISOIRE

Reçu d'Inscription de Groupement

formations du Groupement et du Représentant

formations du Groupement

Représentant Légal

artis membres du Groupement

ocuments déclarés

Signature membre

Signature autorisée

HAITI-ESPOIR

''HAITI-ESPOIR'' est une revue hebdomadaire de l'actualité nationale et internationale, qui analyse de manière scientifique et indépendante les faits majeurs de la vie économique, politique, sociale et culturelle d'Haïti et du Monde. La finalité, c'est d'apporter sa pierre à la reconstruction d'Haïti, ce pays fondé en 1804 au terme de la lutte menée par les grands émancipateurs Toussaint Louverture, Jean-Jacques Dessalines et le ''libertador'' Alexandre Pétion, et qui se trouve aujourd'hui au fond de l'abîme.

Nos articles et réflexions sont rédigés par de vrais professionnels des sciences sociales et humaines, toujours guidés par l'éthique, la neutralité et l'objectivité. Ce qui rend le travail ardu, austère, mais de qualité. La facilite passe, mais l'austérité demeure.

Nous partageons le magazine online et des fois en dur gratuitement à un large public qui a fini par nous adopter. Chaque semaine notre lectorat attend impatiemment la dernière parution de **''HAITI-ESPOIR''** qui informe et éduque. Et nous prenons bien soin de ne pas leur fausser compagnie, peu importe les difficultés.

Si vous aimez notre travail ; encouragez-nous ! Votre aide nous permettra de faire encore plus : mieux vous informer, mieux vous aider à comprendre les dessous des événements qui affectent votre vie quotidienne. Ceci est assez important ! << *Felix, qui potuit rerum cognoscere causas* !>> << *Heureux, celui qui a pu pénétrer la raison des choses.*>>, dit la langue de Virgile.

Compte en Gourde de ''HAITI-ESPOIR'' : 4260-000410.

Compte en USD de ''HAITI-ESPOIR'' : 4261-000169.

Banque Nationale de Crédit ou BNC.

Merci !